

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRULON  
DU 22 SEPTEMBRE 2020

**Intervention du cabinet Feuille- Feuille – Aménagement du Parvis de la Mairie**

Monsieur Raçon du cabinet ne pouvant pas être présent à la réunion en soirée

Mme Cécile CHAUVEAU, élue référente de la commission présente à l'assemblée l'avant-projet.

La Commission a émis un avis favorable

Après discussion,

Le Conseil donne un avis favorable au projet présenté

**Compte rendu Commissions et des groupes de travail**

**Commission voirie- Cimetière**

Travaux d'entretien de voirie – Année 2020

Monsieur Patrick Dodier, référent de la commission voirie – cimetière, présente le récapitulatif des dépenses retenues pour les travaux d'entretien de voirie pour l'année 2020 dans le cadre du marché à bons de commande

- Tranche 1 – la rue Maussion	26 210.60 € H.T.
- Tranche 2 – Rues des Coquelicots	2 410.40 € H.T.
- Tranche 3 – Rue des Myosotis	20 273.56 € H.T.
- Tranche 4 – Rue des Lilas	692.70 € H.T.
- Tranche 5- Accès résidence Saint Marc	4 702.80 € H.T.

-

Pour un montant total de 54 531.76 € H.T. + l'actualisation des prix

Pour rappel, actuellement l'entreprise COLAS, titulaire du marché, réalise les travaux du chemin de la Touche.

Le conseil accepte la proposition d'entretien de voirie

M. Dodier informe que 54 lampes de l'éclairage public vont être changées en lampe Led et propose l'installation d'un 2<sup>ème</sup> plateau chemin du Ronceray.

**Commission affaires sociales –Maisons France Services**

Madame Cécile LEMORO, élue référente de la commission, informe que Mme NAY et Mme LOUBEAU assisteront Mme BRIOT dans les missions de la Maison France Services

Mme LEMORO présente les travaux d'aménagement favorisant l'accès des 3 nouveaux logements à la résidence autonomie

Un nouvel adoucisseur sera installé à la résidence autonomie.

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

**Communication**

La commission fait plusieurs devis pour la création d'un nouveau site internet

Un bulletin « Petit Brûlonnais » doit sortir courant du mois d'octobre 2020

**Patrimoine/Tourisme**

09/2020

Monsieur GUILHAL, élu référent et Monsieur Le Maire informent d'une prochaine réunion le 05 novembre 2020 à 18h30 avec les services des Bâtiments de France et les Petites Cités de Caractère sur la présentation **de l'AIRE DE VALORISATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE** (AVAP).

**Assainissement : décision budgétaire modificative**

**Délibération modificative N° 2 – Budget Assainissement**

En raison d'un transfert de boues vers le site du Mans, la Commune a été obligé de signer un devis en urgence avec VEOLIA pour un montant de 5 699.00 € H.T soit 6 838.80 € TTC

Contrôle d'auto surveillance de la station d'épuration : 1500 €

09/2020

09/2020

09/2020

09/2020

09/2020